



Cap sur l'école inclusive  
en Europe



## Bonne Pratique

Prise en compte des aspects subjectifs de la déficience visuelle et des aspects comportementaux liés à la déficience visuelle

### Tronc du module/E

#### 1/ Thématique abordée

Proposer des informations concernant les élèves déficients visuels travaillant "en noir" (expression employée par les personnes aveugles pour désigner l'écriture des voyants), afin de favoriser une bonne inclusion.

Ces informations auprès des enseignants et aidants peuvent aider à la prise de conscience des difficultés rencontrées et à la mise en place d'aides essentiellement pratiques.

Les objectifs sont, d'une part, de lever l'inquiétude causée par l'arrivée d'un élève particulier, d'autre part, d'apporter des aides pédagogiques et techniques lors de la mise en place de situations d'apprentissage.

Sources

[http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/35/7/guide élèves déficients visuels 116357.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/35/7/guide_élèves_déficients_visuels_116357.pdf)

#### 2/ Contexte

L'accueil d'un élève déficient visuel peut interroger et provoquer des inquiétudes. Quelques conseils qui peuvent favoriser un bon accueil.

Cette présentation est souvent réalisée en amont de l'accueil de l'élève déficient visuel dans la classe auprès des enseignants et/ou aidants.

#### 3/ Finalité

**Prise en compte des aspects subjectifs de la déficience visuelle**

Certes, des difficultés sont présentes et parfois difficilement contournables. Cependant, l'enfant déficient visuel doit être, comme tous les autres élèves, considéré comme un sujet pris dans sa globalité, ayant une histoire, une personnalité, un contexte familial, des expériences, des ressources personnelles, dont il faudra tenir compte.

Chaque enfant malvoyant va donc utiliser capacités présentes et compétences déjà acquises, selon des modalités différentes, mais qui lui permettront de développer des attitudes positives et d'avoir au sein de la classe un rôle interactif.

✓ Capacités utilisables

Elles sont à même de donner à l'enfant malvoyant une efficacité comparable à celle de ses camarades.

Attention auditive

Elle lui permet :

- d'être actif au même titre que ses camarades ;
- de se situer dans l'espace intermédiaire et lointain ;
- de capter les informations non perçues visuellement et ainsi de corriger un exercice, de copier une consigne, etc.

Mémoire auditive

Elle lui facilite :

- l'apprentissage de textes, poésies, résumés ;
- l'acquisition et l'application des règles d'orthographe et de grammaire par exemple ;
- la référence aux informations entendues.

Aptitude à communiquer oralement

Elle l'encourage à verbaliser ses démarches :

- prendre la parole à bon escient ;
- émettre des hypothèses ;
- faire des choix et les justifier ;
- présenter un avis personnel et argumenter.

Elle peut lui permettre :

- de transmettre ses connaissances oralement ;
- de suppléer un écrit défectueux.

Par exemple : démarche de résolution de problème bien comprise et explicitée oralement compensant des difficultés à organiser un travail similaire par écrit.

**Prise en compte des aspects comportementaux liés à la déficience visuelle**

✓ Comportement de l'enfant

Pour un enfant malvoyant, appréhender par la vision son environnement représente un tel effort que cela peut entraîner :

- une fatigue plus grande (fatigue générale, fatigue de concentration) ;
- une lenteur certaine.

Mais aussi :

- des manifestations de découragement ;
- une tendance à s'isoler.